



## ÉDITO

Gilles Doz,  
Maire de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Chers Amis,  
Chers concitoyens,

Ce bulletin municipal sera l'avant-dernier de ce mandat. Vous y lirez de très nombreuses informations qui témoignent de la vitalité de notre commune et de la vigueur de l'action municipale.

En effet l'année 2025 et le début de l'année 2026 seront caractérisés par un effort d'investissement très soutenu. La vie culturelle, grâce aux associations et aux nombreux bénévoles, nous promet de belles heures, et le sport sera à l'honneur avec le retour de l'Ardèche RUN.

Toutefois, la vigilance s'impose, avec le risque, en 2026, de voir nos moyens financiers limités pour contribuer à résorber le déficit budgétaire de la nation. Jusque-là, la création de la commune nouvelle nous en a protégés. Qu'en sera -t-il demain ?

Enfin, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections municipales de 2026, après douze années à votre service. Vous lirez dans ce bulletin un texte qui expose mes motivations.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

Le Maire, Gilles DOZ

### URGENT

Le cabinet d'infirmières est à la recherche d'une infirmière pour rejoindre l'équipe en urgence.

Environnement de travail dynamique et professionnel !!

Merci d'appeler le 04 75 88 23 88

Nous sommes impatients de vous compter parmi nous !

### SOMMAIRE

PAGE 2

**BUDGET 2025**

PAGE 3

**COMMUNICATION DU MAIRE**

PAGE 4 & 5

**TRAVAUX  
& CADRE DE VIE**

PAGE 6

**SERVICES PUBLICS**

PAGE 7

**VIE LOCALE**

PAGE 8

**AGENDA  
& INFOS PRATIQUES**

## BUDGET PRINCIPAL 2025 (M57)

En M57, la Commune de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc réalise un effort d'investissement conséquent de 197 863€ et un effort supplémentaire de 10 000€ relatif aux travaux en régie.

Les principaux investissements sont les suivants : adressage, dalle de la Béalière, route du Mazoyer, clocher de l'église, route de la Valette, coursives du bâtiment communal du Rigaudel, horodateurs, chaussée à La Combe, toiture du moulinage du Pont de l'Huile.

Toutes les données budgétaires et comptables sont disponibles en Mairie ainsi que sur le procès-verbal du Conseil municipal du 4 avril (voir site internet de la Commune).

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Les recettes d'investissement 2025 : 392 770 €

Section de fonctionnement : .....203 936 €  
Répartition du résultat de fonctionnement 2024 affecté : .....71 907 €  
FCTVA (fonds de compensation) : .....26 675 €  
Subventions (État, Conseil départemental, Communauté de communes...) : .....90 152 €

#### Les dépenses d'investissement 2025 : 392 770 €

Immobilisations incorporelles (études) : .....5 000 €  
Immobilisations corporelles et travaux en cours : .....197 863 €  
Virement section de fonctionnement (travaux en régie) : .....30 000 €  
Emprunts : .....88 000 €  
Déficit 2024 de la section d'investissement à financer : .....71 907 €

### RÉSULTATS M57 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			62 241,90		62 241,90	
Opérations de l'exercice	1 125 904,18	1 246 021,16	225 745,79	216 080,64	1 351 649,97	1 462 101,80
Totaux	1 125 904,18	1 246 021,16	287 987,69	216 080,64	1 413 891,87	1 462 101,80
Résultat de clôture		120 116,98	71 907,05			48 209,93
			Restes à réaliser			
			Besoin / excédent de financement			48 209,93
			Pour mémoire : virement à la section d'investissement			127 802,00

L'excédent de fonctionnement de 120 116 € est affecté à hauteur de 71 907 € en investissement et de 48 209 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Les produits de fonctionnement 2025 : 1 316 936 €

Atténuations de charges (compensations charges salariales) : ..46 000 €  
Produits et ventes diverses (camping, marché, ...) : .....35 000 €  
Fiscalité : .....658 626 €  
Dotations : .....393 000 €  
Autres produits de gestion courante (loyers, ...) : .....106 000 €  
Produits financiers (cautions, ...) : .....100 €  
Production immobilisée (travaux en régie) : .....30 000 €  
Résultat 2024 (N-1) : .....48 209 €

#### Les charges de fonctionnement 2025 : 1 316 936 €

Charges générales : .....298 000 €  
Charges de personnel : .....610 000 €  
Atténuations de produits (FNGIR) : .....76 000 €  
Autres charges de gestion courante : .....98 000 €  
Intérêts d'emprunts : .....28 000 €  
Charges exceptionnelles : .....3 000 €  
Autofinancement section d'investissement : .....203 936 €

#### Fiscalité locale et tarifs :

La loi de finances pour 2025 a prévu une faible augmentation des bases. Aussi, les nouveaux taux de fiscalité locale adoptés en Conseil municipal sont les suivants :

- Taxe foncière : 44,50 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 143,90%
- Taxe d'habitation : 11,27%

Les tarifs 2025 (parkings, marché, camping) sont inchangés par rapport aux années précédentes.

## BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT 2025 (M49)

### Les éléments de contexte

Le budget 2025 en matière d'eau et assainissement est caractérisé par une stabilité du prix de l'abonnement en eau, une augmentation du prix du m3 d'eau de 0,3€, une réévaluation de l'abonnement assainissement de 4 € et une augmentation de 1,2 € du prix du m3 sur l'assainissement. Ces deux derniers tarifs n'avaient pas évolué depuis 2020.

Les principaux investissements prévus en 2025 portent sur : le réservoir du Chapelier (173 596€ HT), l'assainissement de Lazuel (50 000€ HT).

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Les produits de fonctionnement 2025 : 314 444€

Résultat de fonctionnement reporté 2024 : .....61 789 €  
Facturation eau et assainissement : .....208 155 €  
Autres produits de gestion courante : .....1 500 €  
Reprise des subventions d'investissement : .....43 000 €

#### Les charges de fonctionnement 2025 : 246 000€

Charges générales : .....80 000 €  
Charges de personnel : .....30 000 €  
Intérêts d'emprunt : .....14 000 €  
Autofinancement section d'investissement : .....122 000 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Les recettes d'investissement 2025 : 722 198€

Apports, dotations et réserves : .....30 747 €  
Autofinancement section d'investissement : .....122 000 €  
Solde d'exécution de la section d'investissement : .....353 006 €  
Subventions d'investissement : .....148 000 €  
Virement de la section de fonctionnement : .....68 445 €

#### Les dépenses d'investissement 2025 : 720 198€

Immobilisations incorporelles (frais d'étude) : .....20 520 €  
Immobilisations corporelles/investissements : .....602 677 €  
Remboursement d'emprunts : .....54 000 €  
Reprise des subventions d'investissement : .....43 000 €

#### Tarif de l'eau

Prix eau du m3	2 €30 le m3
Prix de l'abonnement	50 € par semestre soit 100 € par an

#### Tarif de l'assainissement

Prix assainissement du m3	2 €30 le m3
Prix de l'abonnement	18 € par semestre soit 36 € par an

## COMMUNICATION DU MAIRE

Chers Amis

Après douze années consacrées à l'exercice des fonctions de maire, de 2014 à 2019 à la commune d'Antraigues et de 2019 à 2026 à la commune nouvelle Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, j'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages en mars 2026.

Cette décision annoncée très tôt a pu surprendre. Quelles en sont les motivations ?

D'abord il y a l'âge, j'ai 73 ans, si vous m'accordiez votre confiance en 2026, j'achèverais ce troisième mandat à l'âge de 80 ans. Ce serait déraisonnable.

J'ai toujours pensé, sauf situations particulières, que l'on ne devrait pas se présenter à une fonction municipale au-delà de l'âge de 70 ans. C'est la période de la vie où l'on sombre dans le conservatisme car l'on se déconnecte progressivement des évolutions et des réalités de la société. L'expérience acquise n'est plus profitable au bien commun. D'ailleurs l'expérience cela ne se transmet pas, cela s'acquiert dans la force de l'âge.

Ensuite, j'ai toujours considéré que je n'étais pas un notable local et que deux mandats de maire sont suffisants pour exercer convenablement cette fonction de plus en plus difficile et prenante. S'accrocher ne sert à rien, car un élu n'est pas propriétaire de sa fonction.

Un élu local est là pour servir s'il est utile. Par ailleurs la notabilité induit un sentiment de pouvoir et de possession sur l'électorat fondamentalement contraire à l'esprit républicain. La recherche des titres et des honneurs ne m'a jamais intéressé, seul a compté la probité, l'efficacité et le sens de l'intérêt général.



Enfin je désire consacrer ce qui me reste de vitalité intellectuelle et physique à ma famille et à celles et ceux qui me sont chers ainsi qu'à des engagements d'une autre nature. Après avoir exercé de lourdes responsabilités professionnelles au service de l'État et consacré douze années à ma commune, il est temps de tirer ma révérence.

J'ai annoncé ma décision assez tôt pour que celles et ceux qui prétendent poursuivre l'action entreprise ou lui donner un autre cours puissent s'organiser et préparer l'échéance électorale de mars 2026 dans les meilleures conditions en élaborant un projet pour la future mandature.

Je serai neutre tout au long de la campagne électorale. Toutefois, je prendrai soin de vous présenter le bilan de 12 années passées à votre service le moment venu et selon les moyens appropriés.

Le Maire,  
Gilles Doz

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales se tiendront en **mars 2026** (date à confirmer par décret). Elles permettront d'élire le nouveau conseil municipal de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, ainsi que les maires délégués d'Antraigues et d'Asperjoc.

La nouvelle équipe définira les grandes orientations de la mandature 2026-2032, en concertation avec les habitants et les partenaires publics.

**À noter :** pour les communes de moins de 1 000 habitants, un nouveau mode de scrutin s'appliquera : scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires. **Le panachage ne sera plus autorisé.**

## PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale ou faire une demande d'inscription :

- **en mairie**, jusqu'à au moins six semaines avant le scrutin (cf. dernière page de ce bulletin pour vérifier les horaires de votre mairie déléguée).
- **en ligne** sur [service-public.fr](https://service-public.fr)

*Attention : tout changement d'adresse, même au sein de la commune, nécessite une mise à jour.*

## RÉSULTATS M49 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		111 498,81		256 644,54		364 143,35
Opérations de l'exercice	278 886,57	229 177,58	111 072,89	209 434,39	389 959,46	438 611,97
Totaux	278 886,57	340 676,39	111 072,89	462 078,93	389 959,46	802 755,32
Résultat de clôture		61 789,82		351 006,04		412 795,86
				Restes à réaliser		
				Besoin / excédent de financement		412 795,86
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		48 765,81

Le résultat budgétaire est de 68 445 € résultant de l'addition du résultat de l'exercice 2024 de 6 655 € et du report du résultat 2023 de 61 789 €.

## FIBRE

Le déploiement de la fibre avance. Les travaux d'enfouissement ont eu lieu à Antraigues. La pose de poteaux commence. Ce sont environ 700 poteaux qui doivent être posés sur la commune déléguée d'Antraigues et les autres communes du secteur (Aizac, Juvinas, Laviolle, Genestelle, Mézilhac et Lachamp-Raphaël). Tout devrait être fini pour la fin de l'année 2025.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, de nombreux habitants de la commune ont reçu une proposition de convention. La signature de ces conventions est nécessaire à la poursuite du déploiement de la fibre. En effet, la non-signature de la convention peut bloquer le déploiement de la fibre pour les personnes situées plus loin sur la ligne.



Il existe trois types de convention :

- **type A**, pour permettre l'accès à un terrain pour de l'élagage ou le tirage de câbles,
- **type B**, pour l'implantation de poteaux sur un terrain privé,
- **type C**, pour le passage de câbles et la pose de boîtier en façade.

Il peut être parfois nécessaire d'implanter un poteau supplémentaire. En effet les poteaux existants ont une limite de charge. Leur propriétaire (Enedis ou Orange/France Télécom) décide si leur poteau peut supporter ou non la charge d'un câble supplémentaire et autorise ou non l'ajout d'un câble. En cas de refus, il faut alors implanter un nouveau poteau.

Nous remercions par avance les habitants de faciliter le déploiement de la fibre et ainsi en permettre l'accès au plus grand nombre.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site <https://ardechedromenumeric.fr/fibre-deploiement/>

## ADRESSAGE

Au cours du Conseil municipal du 28 mai 2025, la liste des noms des voies de la commune a été approuvée.

Il reste à prendre des arrêtés concernant les panneaux et plaques de rues et les numéros des habitations. Il faut également choisir un fabricant pour les plaques de rues et les numéros.

Toutes ces étapes sont en cours de finalisation ce qui doit nous permettre d'émettre prochainement les certificats d'adressage aux habitants.

Pour l'attribution du numéro des immeubles, nous avons fait le choix de la numérotation métrique, c'est-à-dire que le numéro correspond à la distance entre l'immeuble et le début de la voie.

Par exemple, un bâtiment situé à 20 mètres côté droit recevra le numéro 20. Pour le même nombre de mètres, un bâtiment côté gauche portera le numéro impair le plus proche (19 ou 21).

Nous avons conservé les noms existants des voies notamment dans le centre du village d'Antraigues. Pour les voies qui n'en avaient pas encore, nous avons utilisé les noms des lieux et des quartiers desservis.

La pose des plaques et des panneaux de rue sera effectuée par la commune courant septembre 2025, compte tenu des délais de fabrication. Les habitants recevront les plaques de numéro à poser au même moment.

La commune prend entièrement en charge le coût des plaques de rue et des numéros des habitations, ce coût s'élève à 17 700 euros HT (financé pour moitié par le fond d'aide à l'investissement de la Communauté de communes (CCBA).

## CHAUDIÈRE DE L'ÉCOLE À CHANGER



Avant la rentrée prochaine, nous sommes dans l'obligation de procéder au changement de la chaudière de l'école.

En panne, hors d'usage, nous avons fait faire des devis par plusieurs entreprises. Seront retenues évidemment les entreprises moins disantes et professionnelles.

Ce coût non prévisible viendra impacter notre budget.

Nous veillerons à ce que le remplacement de cette chaudière par un modèle plus moderne et plus performant nous permette de réaliser des économies d'énergie significatives, de réduire notre empreinte carbone et d'assurer un chauffage plus fiable et plus efficace pour les années à venir.

## ABRI-BUS

**Ligne E09 :** Opérations à tiroirs en cours... la Région prévoit son implantation jumelée à l'arrêt à implanter en sens inverse (Aubenas → Mezilhac) après la rentrée scolaire – Cette opération déclenche une réhabilitation du parking du Pont de l'Huile concernant les poubelles- stationnements ... nous espérons pouvoir vous en parler plus positivement sur notre dernier bulletin !

## EFFONDREMENT DE LA ROUTE DE LA MOTHE



Un effondrement est survenu, vraisemblablement dû aux intempéries, sur une section de la route de La Mothe.

Cet effondrement représente un danger immédiat pour la sécurité des utilisateurs de cette route essentiellement pour les véhicules et les piétons. Des risques de dommages supplémentaires en cas de nouvelles intempéries ou de mouvements de terrain sont à craindre.

Les travaux seront entrepris après définition des choix techniques et désignation de l'entreprise.

Plusieurs entreprises ont été approchées, des devis nous sont parvenus, ils se situent entre 50 000 et 70 000 euros.

Ces coûts importants vont impacter considérablement le budget 2025.

## COMPOSTEURS



La Communauté de communes du Bassin d'Aubenas vient d'installer les 3 bacs à compost près de l'entrée de l'école à Antraigues (terrain plat, herbeux et eau à proximité) –

- 1 bac qui récolte vos déchets verts : épluchures de légumes, de fruits, vos

plantes sèches, herbe, coquilles d'oeufs, marc de café, de thé ... mais surtout **jamais de nourriture** (viande, poissons, pain, restes de cuisine ... ) qui attire les rongeurs.

Vos déchets déposés, vous les recouvrez avec le même volume de bois déchiqueté entreposé dans le 3<sup>e</sup> bac, pour activer leur décomposition–

- le 2<sup>e</sup> bac relai doit rester vide jusqu'à ce que celui que vous alimentez soit plein

- Il sera alors fermé et mis en phase de compost ( 8 mois environ) -

A la fin du cycle, le compost sera réparti parmi les personnes qui l'ont nourri.

Un 2<sup>e</sup> lieu au Pont de l'Huile va être prochainement finalisé avec ses 3 bacs.....

## LE CIMETIÈRE

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal d'Antraigues. Pour ce faire, la commune a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière, le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Un premier travail de mise à jour de notre base de données papier, ainsi que la création d'une base de données informatique est arrivé à son terme.

Nous travaillons actuellement sur la mise en conformité des sépultures dont la concession est arrivée à échéance. Un tableau indiquant les concessions concernées par cette mesure est actuellement affiché au cimetière pour consultation.

La prochaine étape importante sera la régularisation des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun. Une communication détaillée de la procédure sera rendue publique via nos différents modes de communication.

Si vous pensez d'ores et déjà être concernés par l'une de ces procédures, n'hésitez pas à contacter la mairie par les biais habituels.



## TRAVAUX SUR LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

D'importants travaux ont été réalisés sur le clocher de l'église, en effet il convenait de sécuriser l'accès au sommet par de nouveaux escaliers, maçonner en plusieurs endroits, et totalement étanchéifier la dalle du sommet pour prévenir les infiltrations d'eau de pluie qui menaçaient déjà la paroi nord de l'édifice. Trois auto entrepreneurs sont intervenus chacun dans sa spécialité, Fabrice Molle, Eric Tapenier et Luno Migliaccio.

Ils ont réalisé un travail remarquable, qui va assurer une longue vie au donjon médiéval reconverti en clocher au XIX<sup>e</sup> siècle.



## ASPERJOC

Réfection d'une portion de calade au hameau du Ranc Collaboration efficace entre les habitants et les employés municipaux afin d'améliorer la circulation pour les usagers.

## OFFICE DE TOURISME : UN NOUVEAU SOUFFLE



À Antraigues, les visiteurs sont accueillis avec le sourire... et dans un tout nouveau décor.

Depuis le 6 juin 2023, l'Office de Tourisme d'Antraigues a déménagé. Installé à l'entrée de la place, dans un local joliment rafraîchi, cet

espace lumineux accueille habitants et visiteurs dans les meilleures conditions.

L'inauguration officielle, le 28 juin 2023, a rassemblé de nombreuses personnalités : Max Tourvieille, président de notre communauté de communes, Jean-Yves Meyer, président de l'Agence de Développement Touristique, les élus de la commune, les artisans et bien sûr l'équipe de l'Office de Tourisme. Une belle matinée, simple et conviviale, à l'image de notre village. Depuis, l'accueil de l'OT n'a pas

désempli : près de 10 000 visiteurs depuis la réouverture, soit une fréquentation en hausse de 36.5 % en 2024. Mais au-delà des chiffres, c'est un vrai bonheur, pour l'équipe de l'Office, de se rapprocher de la vie du village. Être à deux pas du marché, croiser les commerçants, échanger avec les restaurateurs, indiquer la Maison Ferrat ou montrer les têtes sculptées en sortant sur le pas de la porte... Tout cela donne du sens à leur mission.

## VOTRE MÉDIATHÈQUE : CULTURE, PARTAGE ET CONVIVIALITÉ !



La médiathèque, c'est bien plus que des livres des CD et DVD !

C'est un espace de vie dynamique où culture, détente et participation se rencontrent. Nous vous invitons à découvrir la programmation et à prendre part aux activités.

Pour ne rien manquer, inscrivez-vous à notre **lettre d'information** par mail ou téléphone :

**Mail :** [mediatheque@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mediatheque@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Tél. :** 04 75 38 73 06

**Horaires et Fermetures :**

La médiathèque est ouverte tout l'été aux horaires habituels.

Notez les **fermetures estivales du 18 au 31 août 2025** et **hivernales du 22 décembre au 4 janvier**.

**Ouverture au public :**

Lundi : 16h30 - 18h30  
Mardi : 9h30 - 12h30  
Mercredi : 10h00 - 12h30  
Vendredi : 9h30 - 12h30  
                  & 16h30 - 18h30  
Samedi : 10h00 - 12h30

**Fermeture le jeudi et le dimanche.**

## Agenda des évènements et activités prévues :

**Dimanche 13 juillet :**

**Après-midi jeux de société** à l'espace culturel (14h-18h, familles, entrée libre).

**Tous les mardis 9h30-12h30 :**

**Aide numérique** (smartphone, tablette, ordinateur portable) sans rendez-vous.

**Rentrée (dès septembre) :**

**Thématiques autour de la citoyenneté et la culture.**

**Mardi 23 septembre 18h30 :**

**Auberge espagnole & "Cinexpression"** (projection/discussion sur la production française, dès 8 ans).

**Mi-septembre à mi-octobre :**

**Cycle sur la technologie numérique** (ateliers et rencontres, tout public avec Promotion Santé Auvergne Rhône Alpes).

**Automne/Hiver :**

**Thèmes mémoire, solidarité et fêtes.**

**Samedi 9 novembre 17h30 :**

**"Les Sentiers du Doc"** avec projection du documentaire "Churchill, la ville des ours polaires" à la salle des fêtes de Bise, suivie d'une rôtie de châtaignes. En partenariat avec les bibliothèques de Genestelle, Saint-Joseph-des-Bancs et le comité des fêtes de Bise.

**Tous les vendredis de novembre 9h30-12h30 :**

**Ateliers calligraphie et collage** pour créer des cadeaux de fin d'année personnalisés (intergénérationnel, aucun niveau exigé).

**Début 2026 :**

**Janvier à mars : Ateliers pratiques bien-être et introspection** (écriture, collage intuitif).

**Dimanche 1er février :**

**Après-midi jeux de société** à l'espace culturel Christine Sèvres (14h-18h, en famille).

*La médiathèque est un lieu ouvert où chacun est libre de proposer des activités, de partager ses talents et ses expériences.*

*Venez faire de cet espace un **joli terrain de jeux collectif** !*



**Le 25 mai dernier** le Cinéma au Village a rassemblé une cinquantaine de spectateurs, une belle réussite, de nouveaux partenariats sont à l'œuvre et à votre service.

Suivez également sur Facebook l'actualité de votre médiathèque : <https://www.facebook.com/mediathequeVAA>



Après un « Bonjour à toutes et tous » Claire Tomada qui officie depuis son début de mandat, ne dérogea pas aux remerciements : « *Tout d'abord à M. Combe d'avoir été notre porte-drapeau depuis tant d'années aujourd'hui absent, nous lui souhaitons un bon rétablissement - J'en profite pour remercier messieurs Audigier, Hilaire, Yves Paul et Henri Brun, nos anciens combattants présents - Calade en Sol pour les chansons qui nous aident à nous souvenir ; merci à Joëlle et Dominique Dumont qui vont nous sonner les cloches tout-à-l'heure ; à Michel Teston que je ne présente plus, aux maires et élus de notre municipalité qui m'ont soutenu, et à vous, nos chers concitoyens venus nombreux- Merci d'être présents pour célébrer ce 80<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, la Libération de la France et de l'Europe, et rendre hommage avec nous, à nos combattants de la Liberté.*

Je profite de cette ultime commémoration pour évoquer rapidement le souvenir d'Edouard FROMENT, né le 13 mars 1884 à Largentière et décédé le 13 mars 1973 à Antraigues-sur-Volane - grand père de Michel TESTON - sénateur honoraire et ancien président du conseil général de l'Ardèche, et arrière grand père de notre ami Rémi TESTON, membre du conseil municipal de l'actuelle commune Vallées d'Antraigues Asperjoc. Edouard FROMENT, qui a eu une vie riche en actes et passions politiques et qui, durant son mandat de **Député**, vota avec courage **contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940** - Il fit partie des **80 députés (sur 649) qui ont fait acte de Résistance** - ça méritait d'être évoqué - »

La cérémonie se déroula ensuite avec en alternance, les chansons offertes par Calade en Sol (\*), l'évocation de l'horreur des camps nazis, le discours officiel de Sébastien Lecornu - *Ministre des armées* et Patricia Mirallès, *Ministre déléguée, chargée de la mémoire et des anciens combattants* lu par nos Maires délégués Raymonde Duplan, à Antraigues et Alain Chiraussel à Asperjoc, puis celui de l'ARAC (\*\*), lu par Anne Auvity et pour clore, celui du Maire, tous deux évoqués aux deux monuments de la commune.

Le dépôt de gerbe fait, la minute de silence respectée à la mémoire de nos combattants de la Liberté, Joëlle et Dominique Dumont firent carillonner les cloches de l'église St Baudile sur la place de la Résistance à Antraigues rappelant ainsi ce jour de la Victoire.

Puis, comme à chaque fois, nous avons partagé le verre de l'amitié devant Lo Podello - Merci à Lou Baissade. A tous, simplement, merci.

(\*) *Nuit et Brouillard de Jean Ferrat, Sarah de J.J.Goldman, Le Partisan de L.Cohen et Douce France de C.Trenet pour évoquer le temps de Paix.*

(\*\*) *Association Républicaine des Anciens Combattants et victimes de guerre.*

## IL PLANE AU-DESSUS DE NOS VALLÉES ....



On entendait dire que c'était l'Aigle de Bonelli qui planait au-dessus de nos vallées du Mas - de Bise- et de la Volane ... En fait, pas du tout !

C'est un Circaète Jean-le-Blanc (Circus gallicus) (\*)... ce bel oiseau est une espèce de rapaces spécialisée dans la chasse aux reptiles, principalement les serpents.

Voilà pourquoi nous le voyons s'envoler devant nos voitures alors qu'il est en observation sur un châtaignier, un rocher ou en haut d'un poteau, guettant sa proie.

Le circaète, comme toutes les espèces de rapaces, est protégé en France,

selon la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, codifiée aux articles L-411-1 et suivants du code de l'environnement Il figure sur la liste rouge de l'UICN des espèces menacées de disparition au niveau mondial et sur la liste rouge des espèces menacées de disparition en France, dans la catégorie « LC » « préoccupation mineure ». Nous devons le protéger ! De mi-août à mi-octobre (voire novembre parfois), les circaètes migrent via le Bosphore et Gibraltar dans toute la zone sahélienne. Ils reviennent sur leurs sites de vie et reproduction dès le mois de mars.

Ils nichent sur des arbres : pins, sapins, chênes, hêtres, châtaigniers etc. selon les essences locales. Les sites de reproduction sont le plus souvent des vallons présentant une grande quiétude. Les terrains de chasse sont les zones ouvertes et riches en reptiles : terrains rocailloux, adrets ou soulanes, landes faiblement boisées,

régénérations et clairières forestières, garrigues et maquis, prairies à pâturage extensif, friches, jachères et cultures (vignes, vergers..), etc.

(\*) sources PNR-LPO



### Quelques chiffres le concernant:

**Envergure :** 160 - 185 cm

**Longueur :** 60 - 72 cm

**Poids :** 1,2 - 2 kg (mâle)  
1,3 - 2 voire 3 kg (femelle)

**Longévité :** 17 ans

## LES SPECTACLES DANS NOTRE COMMUNE

Vallées d'Antraigues Asperjoc s'apprête à vivre une saison rythmée par de nombreuses festivités. La commune sera cet été encore le théâtre de fêtes et de concerts variés, de concours de criques et de pétanques, brocantes et bals. Voici le détail des festivités majeures :

L'Ardèche Run reprend cette année, pour le plus grand plaisir de tous ! Retrouvons nos coureurs le 21 juin, jour de la fête de la musique.

Le festival Jean Ferrat se déroulera les 18-19-20 juillet avec 23 événements, 20 concerts dont 10 gratuits, des conférences, des scènes ouvertes et deux préludes à Viviers et Privas.

Le festival Les Palets aura lieu aux palets les 26 et 27 juillet, pour différents récitals piano de choix.

Le festival Katok nous propose plusieurs concerts dont deux sur notre commune, le 3 août à Thieure et le 9 août à la chapelle St Roch. Violons, violoncelles et alto se confondent pour un quatuor de qualité.

Après la fête de la coquille, les cabarets et le spectacle sur la place, l'association être d'Antraigues et d'ailleurs continue de nous régaler avec un challenge de boules le 9 août, et un concours de criques le 23 août.

Pour plus de précision sur l'ensemble du programme, rendez-vous sur le site de la commune ou sur la page Facebook « Commune de Vallées d'Antraigues-Asperjoc ». Nous vous invitons chaleureusement à venir partager ces moments de joies et de rires, petits et grands !

**Retrouvez l'agenda actualisé sur le site de la commune :**  
[www.antraigues-asperjoc.fr](http://www.antraigues-asperjoc.fr)



JUILLET

**Du jeudi 17 au dimanche 20 :**  
**FESTIVAL JEAN FERRAT**

Dans le village d'Antraigues  
par Jean Ferrat Culture et Chanson

**Du samedi 26 au dimanche 27 :**  
**FESTIVAL LES PALETS**

Aux Palets  
par l'Asso Les Palets

AOÛT

**Samedi 03 :**  
**KATOK FESTIVAL**  
À l'église de Thieure

**Samedi 09 :**  
**CHALLENGE MICHEL ET MONIQUE AYMARD (pétanque)**  
Place de la Résistance  
par Être d'Antraigues et d'Ailleurs

**Samedi 09 :**  
**KATOK FESTIVAL**  
À la Chapelle Saint Roch

**Vendredi 15 :**  
**BROCANTE DU 15 AOÛT**  
Place de la Résistance dès 08h  
par l'ASCA

**Samedi 23 :**  
**CONCOURS DE CRIQUES**  
Place de la Résistance  
par Être d'Antraigues et d'Ailleurs

**Du mardi 26 au jeudi 28 :**  
**CONCOURS DE LYONNAISE**  
Place de la Résistance  
par BCCA

OCTOBRE

**Dimanche 05 :**  
**ENTRE-NOUS**  
À l'espace culturel Christine Sèvres  
par Ensemble et solidaires UNRPA

**Du samedi 25 au dimanche 26 :**  
**FÊTE DE LA CHÂTAIGNE**  
Place de la Résistance  
par Randamont

NOVEMBRE

**Jeu 13 :**  
**GOÛTER D'AUTOMNE**  
À l'espace culturel Christine Sèvres  
par Ensemble et solidaires UNRPA

**Samedi 22 : LOTO**  
À l'espace culturel Christine Sèvres  
par Être d'Antraigues et d'Ailleurs

DÉCEMBRE

**Mi-décembre :**  
**THÉÂTRE**  
À l'espace culturel Christine Sèvres  
par Être d'Antraigues et d'Ailleurs

## ACCUEILS MAIRIE

**Mairie déléguée d'Antraigues :**

Tél. 1 : 04 75 88 20 80

Tél. 2 : 04 75 38 70 10

Courriel : [mairie.antraigues@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mairie.antraigues@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Mairie déléguée d'Asperjoc :**

Tél. : 04 75 37 47 12

Courriel : [mairie.asperjoc@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mairie.asperjoc@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Mairie (administratif)**

**Vallées-d'Antraigues-Asperjoc :**

Tél. : 04 75 94 68 64

Courriel : [administration@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:administration@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Maison France Services :**

Tél. : 04 69 22 00 99

**En cas d'urgence :**

- Sur Antraigues : 06 42 65 74 05
- Sur Asperjoc : 06 88 97 43 18

[WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR](http://WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR)

**Éditeur de la publication :**

Mairie  
07530 Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

**Directeur de publication :**

Gilles Doz, Maire

**Photos :**

Céline Mérat, Jean-Louis Muller, DR.

**Maquette et impression :**

© Jc Templar - [contact@jctemplar.com](mailto:contact@jctemplar.com)  
14 route de Vals 07530 Aizac

Imprimé en France.

Ne pas jeter sur la voie publique

« Il y a dans notre France, sur les problèmes vitaux, une inertie de la pensée, une somnolence de l'esprit qui nous exposent à toutes les surprises jusqu'au jour où se produisent ces lumineux réveils qui viennent heureusement, quoique à de trop longs intervalles, sauver notre pays. »

Jean Jaurès